



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 0153

Rapport d'inspection - Installation électrique domes	tique BT / T	'PT aviata	-4-
N° de rapport : 111/15.0.4.0.2	tique D1 / 1	bi existal	nte
Controle dans le cadre d'une vente			
Type d'habitation : a maison appartement autres :			
Personne sur place :			
Adresse de la visite :			
Date do visite Old I have De Oles 13	Com she	4-64 -	sach)
Personne sur place :	client:		J
Référentiel réglementaire : RGIE art. 271 276 bis et dérogations 27	1 bis 🗆 278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11  Description de l'installation visitée :			
Oppion d'utiliti-	and the barrier		
Davidoo / Da acart me	hement: 50	Α	
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :	nombre de circ	cuits terminau	1x:4+6
Description		A THE RESERVE AND A STREET	S. MAYOR
Description	En ordre	Pas en	n.a. ou
Correspondances des schémas à l'installation		ordre	dérog.
Etat du matériel électrique installé	GR BUT 95 1	K	med
Mesures de protection contre les contacts directs	TEN CHO TO A M	*	N 90
Wesures de protection contre les contacts indirects et facette	(C)-	× ×	1202
- Positio d Couldit ullerellier residio par lour proper Land	the base of the fact		
The same of the blotting in the same of th	The state of the same	X	I Julian
and de deladi & laccomement adequat dos différentini		,	
Continuité des connexions équipotentielles principales		×	PARTY SELL
		×	
Waterier electrique fixe ou a poste fixe		,	PRO L
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle		^	Const.
es sections des circuits répondent à l'A M du 27/7/1001 9 décembre	· ·	180 1997	K
toolstalice disolelilelli denerale par rapport à la torre	X		-
dentification des appareils de mesure :	dual de l'agent	00000	1111
lanquements / Notes :	duel de l'agent	SOCOTEC BE	ELGIUM asbl.
Viseence de sehemas + Prizes que breche de	11		
The given Drefe of	- Bosse	Agres 2	2.
interdit a servin & Bate de dervation ou		01 1	Refo
A boile de genvation ou	Vert al	calvee	
Contact eliver 1 to 1 10 V P			10
Contact exect intensity & Reven le	rock po	x to a	75h
onclusion :			
L'installation électrique est conferme aux prescriptions du P.C.LE. La secretaire			
dans le défai prescrit par la réglementation en vidueur	controle périod	ique est à eff	ectuer
L'Installation électrique plact pas au f			0
vente par le même organisme après mise en conformité au su terme de 18 a	nois après s'	itaire est à	, į į
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain dans le défai prescrit par la réglementation en vigueur.  L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une viexécuter par le même organisme après mise en conformité du au terme de 18 revente.			1

Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier. Nom et visa du demandeur pour réception :

OTEC-E273(fr)/0215 - V8

Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,